qui fut vivement coupé. La police fut dissoute.

Le calme est revenu dans Roye, sous la surveillance de M. Lozé.

Le maire de Roye, M. Lecouvreur, a été révoqué par le gouvernement. Il a été remplacé par MM. Caillaux et de Lanessan, ministres.

Cris de : A bas Lanessan ! Vive la Société ! pendant.

Roye-Noyon, 3 novembre. — La grève d'Estelle est terminée. Les ouvriers français et italiens ont repris le travail.

LE CURÉ DE ROYE

Les exploits de l'abbé Millet — Un prospectus mensonger — Le Ex-position de 1900 mise à contribution

Compiègne, 2 novembre. — Depuis quelque temps on instruisait ici une affaire de vols qui faisait parler un peu partout. C'est la disparition d'un Christ et d'un tableau de maître enlevés à l'église Saint-Jean qui a fait ouvrir l'information au sujet de laquelle le juge d'instruction a décerné un mandat d'amener contre le curé Gustave Millet, de Roye-sur-Matz, inculpé de ces vols.

Hier, les gendarmes de Péronne ont amené leur prisonnier à son ancienne cure.

Les magistrats de Compiègne l'y attendaient, MM. Joly, procureur de la République ; Merriaut, juge d'instruction ; Eloy, commis-greffier, accompagnés de M. Alphonse Pillon, maire, pénétrèrent dans le presbytère. Les visiteurs demeurèrent stupéfaits en présence du spectacle qui frappa leurs regards : ils entraient dans un véritable musée.

Partout les pièces étaient encombrées des objets les plus divers, dont quelques-uns d'un certain prix. On peut en évaluer le nombre à plusieurs centaines.

Abbé Millet, interrogé sur leur provenance, ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'ils étaient le produit du vol.

Prudent de la confidence accordée aux personnes qui portent le costume ecclésiastique, il opposa avec une impudence et une audace inouïes.

Des opérations du curé de Roye n'ont pas complètement cessé. Il a vol des objets dans les églises, elles se sont affaissées par des prédécesseurs sur les œuvres d'art qui figuraient dans les diverses galeries de l'Exposition de 1900.

L'inculpé a avoué avoir enlevé une statue de bronze du poids de 40 kilos, qu'il a emportée sous sa douillette. Ce détail indique chez lui une audace merveilleuse pour commettre.

Il était malaisément retourner les propriétaires des objets, ce qui n'est pas une tâche facile, car l'abbé Millet se dit dans l'impossibilité de les indiquer tous. Il aurait notamment rapporté un calibre de Frédéric Ier, pris au magasin d'un horlogeur du quai des Orfèvres, à Paris. Il ne se rappelle ni le nom du marchand, ni le numéro de la maison.

Il en a vendu pour un grand nombre d'autres objets.

Une voiture a dû être requise pour transporter à la gare de Roye-sur-Matz, d'où elles ont été dirigées sur Compiègne, toutes les pièces du musée de M. le curé.

A L'ÉTRANGER

La Guerre au Transvaal

Dépôt de chevaux anglais capturé par les Boërs

Lisbonne, 3 novembre. — D'après des informations très sérieuses venues de Cap à Lourenço-Marques, il résulte que les Boërs ont enlevé récemment le dépôt central des chevaux de l'armée anglaise installé à proximité de Capetown. Il y en avait plusieurs milliers.

LE DÉSASTRE DE BERKENLAAGTE

Botha conduisait l'attaque — 30 officiers anglais tués ou blessés

Londres, 3 novembre. — Un télégraphe de Pretoria que le vigoureux attaque dirigée contre Berkenlaagte et Bronkhorst a été effectuée par un corps d'environ 1,000 Boërs, composé des Opdes restées sous les ordres du général Louis Botha et d'un autre commando qui, depuis quelque temps, opère dans les environs de Bethel.

Botha avait le commandement.

Il est amusant de faire remarquer que quatre-vingt-huit heures avant l'échec désastreux infligé par Botha à la colonne Benson, les dépêches du Transvaal annonçaient que le général Botha était en fuite, qu'il avait fait tomber aux mains des colonnes britanniques et qu'il avait laissé entre leurs mains son revolver et son chapeau.

Toutes part, le Times déclarait hier matin, qu'on pouvait avoir toute confiance dans le colonel Benson pour mettre un terme aux tentatives de Botha.

Or, le colonel Benson est mort et sa colonne a été détruite.

En outre, le War Office communique à la presse les noms de cinq officiers mis hors de combat à l'affaire de Berkenlaagte.

Un capitaine et deux lieutenants des Scottish Horse ont été tués. Un capitaine du même corps et un lieutenant d'artillerie ont été grièvement blessés.

Ainsi, jusqu'à présent, on avoue que 32 officiers ont été tués et 17 blessés dans cette affaire. Ce nombre représente assurément une perte en hommes cent beaucoup plus considérable que ne l'avaient annoncée les premières dépêches.

Le Daily Express, journal impérialiste, reconnaît que c'est un des plus graves désastres qui aient frappé l'armée anglaise dans l'Afrique du Sud. L'opinion générale est un peu surprise de la colonne Benson à vos conjecture.

LA BELGIQUE

Suicide d'un agent de change A BRUXELLES

Bruxelles, 3 novembre. — Il m'est dit, dans le quartier de la place Rouppe, que du suicide d'un agent de change, qui prit la fuite de Bruxelles, qui, à la suite de pertes d'argent importantes, s'est empoisonné dans son appartement.

Hier soir comme les siens avaient frappé en vain à la porte de sa chambre à coucher, fermée du reste à l'intérieur, ils prévinrent la police. L'huis fut enfoncé et on trouva le boulevard mort sur son lit.

Il paraît que, le matin même, on lui avait expédié de Liège, une petite boîte avec cette mention : Poison.

Déraillement criminel

LE MÉCANICIEN TUÉ

Anvers, 3 novembre. — Cette nuit a été commis un attentat criminel qui prouve encore une fois que certaines régions de la Campine sont habitées par de véritables bandits.

Le dernier travail criminel Anvers-Turnhout, qui quitte notre ville à minuit, était parti bondé de Campinois qui étaient venus assister à la représentation du Brasum.

Après la halte de Westmalle, le train filait à toute vapeur vers Oostmalle, quand tout à coup le mécanicien aperçut une masse noire sur la voie. Il voulut arrêter, mais il était trop tard : déjà ; une violente collision se produisit et tous les voyageurs furent projetés les uns sur les autres ; beaucoup d'entre eux furent contusionnés, mais aucun ne fut blessé sérieusement. Il n'en était pas de même du mécanicien, qui gisait à terre la jambe brisée.

La première pensée passée, on put enfin se rendre compte de ce qui était arrivé ; des mains criminelles avaient placé en travers de la voie sept arbres qui gisaient depuis quelques jours sur le bord de la route. Ils de ces arbres avait défoncé l'avant de la locomotive et avait atteint le mécanicien. Celui-ci a été transporté à son domicile, à Broechem, mais malgré les soins empressés, il est mort ce matin. C'est un nommé Gysels, marié et père de cinq enfants.

Le parquet d'Anvers s'est rendu à Westmalle ce midi pour ouvrir une enquête ; aucune arrestation n'a encore été faite.

Drame de l'adultère

A HAM-SUR-HEURE

Charleroi, 3 novembre. — Un drame terrible s'est passé, ce matin, à Ham-sur-Heure, sur des plus riches localités de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Un ouvrier de l'endroit, Sylvain Bourlaud, dont la réputation était détestable, était l'amant de la femme d'un brave ouvrier laminoir, nommé Emile Bierchaut. Il y a deux mois, ils avaient fui ensemble. Mais le mari avait pardonné et, il y a trois semaines, les époux avaient repris la vie commune.

Les amants, de leur côté, s'étaient point cessé leurs relations ; le mari en souffrait horriblement et avait annoncé qu'il tuerait Bourlaud. Il a tenu parole ce matin. Après le fait de se rendre à son travail ce matin, il revint chez lui dix minutes plus tard et trouva la porte fermée. L'amant avait déjà pris sa place ! Bierchaut voulut vainement ouvrir la porte ; il entendit distinctement pendant trois quarts d'heure.

Le croyant parti, l'amant voulu se sauver par la fenêtre. Mais le mari outragé lui tira deux coups de revolver dont le second atteignit Bourlaud en plein cœur. Celui-ci courut encore pendant une centaine de mètres, puis s'affaissa ; il était mort.

« Le mari alla se constituer prisonnier ; il a été ramené à la prison de Charleroi par le Parquet, qui a fait une descente à Ham-sur-Heure cet après-midi. La femme a avoué les relations qu'elle avait avec Bourlaud, qui était célibataire âgé de 33 ans. Dans la commune, on plaint beaucoup plus le meurtrier que la victime.

Naissance princière

Bruxelles, 3 novembre. — La princesse Albert de Belgique a été délivrée ce matin à onze heures. Elle a mis au monde un fils qui recevra probablement le nom de Léopold.

Le roi des Belges sera, dit-on, le parrain de cet enfant.

Accident de chasse à Messines

M. Désiré Sinctorum, marechal à Messines, se trouvait en chasse dans la journée de samedi avec son fils. Le jeune chasseur, voulant, accidentellement, le coup partit et lui enleva le talon droit. Le blessé a été soigné par M. le docteur Reppens, de Messines.

Chronique électorale

ELECTION SÉNATORIALE

AU TOUR DE L'ÉLECTION

Le vœu à Arras de 1837 délégués devant représenter l'élection sénatoriale avait apporté à la ville d'Arras un peu d'animation dont elle a certes besoin.

Les trains de la matinée avaient déversé ces délégués en assez grand nombre, mais ce dit surtout par les trains arrivant à deux heures qu'on trouvait le plus d'animation.

L'élection a eu lieu à la préfecture, dans la grand salon, sous la présidence de M. Pont, président du tribunal civil.

Le service d'ordre était assuré aux abords de l'hôtel-par des détachements de gendarmerie.

Voici les résultats du scrutin qui a été fermé à une heure.

Inscrits, 1837. — Votants, 1,837

Blancs ou nuls, 14. — Suffrages exprimés, 1,783

Majorité absolue, 892

MM. Boudenoot, rép.	1,683	voix ÉLU
Jaurès	49	—
le prince Louis Napoléon	13	—
Jules Guesde	11	—
Lamendin	7	—
Divers	20	—

Ce résultat est accueilli par les cris de : « Vive la République ! vive Boudenoot ! » M. Boudenoot, présent au moment de la proclamation du scrutin est l'objet d'une ovation.

Par une aimable attention pour les délégués sénatoriaux, la nouvelle Fanfare du Commerce a donné de 3 à 4 h. 1/2 un brillant concert sur la place du Théâtre.

Remerciments de M. Boudenoot

M. Boudenoot adresse aux électeurs la lettre suivante :

« Mes chers compatriotes,

Profondément touché de l'imposant témoignage de confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant sénateur avec un nombre de suffrages aussi considérable, je vous en remercie du fond du cœur.

J'essaierai de vous en marquer ma gratitude en restant fidèle aux principes républicains et aux doctrines démocratiques qui ont guidé jusqu'à ce jour ma vie publique en faisant avec mes collègues du Sénat, étus par vous l'année dernière, œuvre d'union et de concorde républicaines, en me montrant constamment dévoué aux populations laborieuses du Pas-de-Calais, aux grands et nombreux intérêts de notre département.

Vive la France ! Vive la République !

Louis BOUDENOOT.

Chronique Régionale

ARMÉE ET MARINE

Les appels de réservistes et des territoriaux

Le *Journal Officiel* de dimanche publie la note suivante, relative aux appels pendant l'année 1902, des hommes des différentes catégories de réserve astreints à accomplir des périodes d'exercices, ou à répondre à des revues d'appel.

Seront convoqués en 1902, pour accomplir une période d'exercices ou de manœuvres :

Réservistes de la disponibilité et l'armée active.

Les hommes nés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, appartenant à la classe 1899.

Les hommes nés par l'article 23 et 27 de la même loi appartenant à la classe 1898, qui auront fait antérieurement deux ou trois périodes et qui se rendent à son travail en matin, il revint chez lui dix minutes plus tard et trouva la porte fermée. L'amant avait déjà pris sa place ! Bierchaut voulut vainement ouvrir, mais il entendit distinctement pendant trois quarts d'heure.

Le croyant parti, l'amant voulu se sauver par la fenêtre. Mais le mari outragé lui tira deux coups de revolver dont le second atteignit Bourlaud en plein cœur. Celui-ci courut encore pendant une centaine de mètres, puis s'affaissa ; il était mort.

« Le mari alla se constituer prisonnier ; il a été ramené à la prison de Charleroi par le Parquet, qui a fait une descente à Ham-sur-Heure cet après-midi. La femme a avoué les relations qu'elle avait avec Bourlaud, qui était célibataire âgé de 33 ans. Dans la commune, on plaint beaucoup plus le meurtrier que la victime.

Naissance princière

Bruxelles, 3 novembre. — La princesse Albert de Belgique a été délivrée ce matin à onze heures. Elle a mis au monde un fils qui recevra probablement le nom de Léopold.

Le roi des Belges sera, dit-on, le parrain de cet enfant.

Accident de chasse à Messines

M. Désiré Sinctorum, marechal à Messines, se trouvait en chasse dans la journée de samedi avec son fils. Le jeune chasseur, voulant, accidentellement, le coup partit et lui enleva le talon droit. Le blessé a été soigné par M. le docteur Reppens, de Messines.

Chronique électorale

ELECTION SÉNATORIALE

AU TOUR DE L'ÉLECTION

Le vœu à Arras de 1837 délégués devant représenter l'élection sénatoriale avait apporté à la ville d'Arras un peu d'animation dont elle a certes besoin.

Les trains de la matinée avaient déversé ces délégués en assez grand nombre, mais ce dit surtout par les trains arrivant à deux heures qu'on trouvait le plus d'animation.

L'élection a eu lieu à la préfecture, dans le grand salon, sous la présidence de M. Pont, président du tribunal civil.

Le service d'ordre était assuré aux abords de l'hôtel-par des détachements de gendarmerie.

Voici les résultats du scrutin qui a été fermé à une heure.

Inscrits, 1837. — Votants, 1,837

Blancs ou nuls, 14. — Suffrages exprimés, 1,783

Majorité absolue, 892

MM. Boudenoot, rép.	1,683	voix ÉLU
Jaurès	49	—
le prince Louis Napoléon	13	—
Jules Guesde	11	—
Lamendin	7	—
Divers	20	—

Ce résultat est accueilli par les cris de : « Vive la République ! vive Boudenoot ! » M. Boudenoot, présent au moment de la proclamation du scrutin est l'objet d'une ovation.

Par une aimable attention pour les délégués sénatoriaux, la nouvelle Fanfare du Commerce a donné de 3 à 4 h. 1/2 un brillant concert sur la place du Théâtre.

Remerciments de M. Boudenoot

M. Boudenoot adresse aux électeurs la lettre suivante :

« Mes chers compatriotes,

Profondément touché de l'imposant témoignage de confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant sénateur avec un nombre de suffrages aussi considérable, je vous en remercie du fond du cœur.

J'essaierai de vous en marquer ma gratitude en restant fidèle aux principes républicains et aux doctrines démocratiques qui ont guidé jusqu'à ce jour ma vie publique en faisant avec mes collègues du Sénat, étus par vous l'année dernière, œuvre d'union et de concorde républicaines, en me montrant constamment dévoué aux populations laborieuses du Pas-de-Calais, aux grands et nombreux intérêts de notre département.

Vive la France ! Vive la République !

Louis BOUDENOOT.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Réunion à Demain

Hier, dimanche, eu lieu, à cinq heures du soir, la réunion des mineurs au Syndicat central du bassin d'Anzin.

M. Bozzi a lu la lettre de M. Colle aux ouvriers et la grève a été ajournée.

LE SPORT

JEU DE BALLE

A Lille. — La partie de Nomain avait lancé hier un défi au Jeu de Boule de Bouvard des Ecoles, contre 5 joueurs lillois. La Jeunesse a été vaincue par des derniers qui ont gagné 5. — A la reprise, la Jeune Boule Hilloise, chassant de nombreuses balles pendant que Nomain exécuta ses manœuvres, remporte cette fois, complètement victorieux. — Nomain ne parvient à prendre que 8 jeux. Toutes nos félicitations aux vainqueurs.

ATHLÉTISME

Le Sporting-Club de Lille organisait hier, dans son local, 1, place de Béthune, une fête athlétique qui a eu grand succès.

Un public nombreux et choisi, se pressait dans la salle, où les jeunes athlètes ont révélé de force et de souplesse.

Le programme comportait d'abord un concours d'haltères pour les juniors.

Le vainqueur en a été M. Dechaut, un jeune membre qui, grâce à l'entraînement raisonné qui se pratique au Club, est arrivé à surpasser les forces musculaires. MM. Vaicke et Cahon le suivaient de près dans le classement.

Des mouvements de gymnastique, des exercices d'escrime, de boxe, de saut et de lutte, ont complété le succès et ont vivement intéressé les spectateurs.

Le Sporting-Club a d'ailleurs, depuis longtemps, les jeunes gens des familles lilloises, a prouvé qu'il était toujours en pleine prospérité.

ALTER.

ROUBAIX

Les manifestations de la Toussaint

Hier matin, à neuf heures, le Syndicat mixte de l'industrie roubaisienne, précédé de la *Grande Fanfare*, s'est rendu au cimetière pour déposer des couronnes sur les monuments élevés aux victimes du travail et aux soldats roubaisiens morts pour la Patrie.

Cette cérémonie a eu lieu dans le plus grand calme.

— Comme tous les ans, l'U. S. et P. s'est rendue au cimetière hier matin.

Le cortège, composé de quelques 1,500 personnes, a quitté le *Café Pandore* vers onze heures au quart, précédé de la *Grande Fanfare*.

Des discours ont été prononcés par M. E. Motte, sur la tombe des victimes du travail et par M. E. Roussel, sur celle des enfants de Roubaix morts pour la patrie.

A midi moins le quart tout était terminé, sans incident.

Avis militaire. — Les ordres d'appel concernant les jeunes soldats de la classe 1900 et les ajournés de la classe 1899 devant accomplir deux mois de service, sont déposés à la gendarmerie de Roubaix, où les intéressés sont invités à les retirer sans retard.

Société artistique. — Hier a eu lieu la clôture de l'exposition de tableaux organisée par la Société artistique de Roubaix-Tourcoing.

A cinq heures, il a été procédé au tirage de la tombola dont voici les résultats :

1er lot, Serment du Jeu de paumes, gravure, le numéro 263. — 2e lot, La Nativité, gravure, n° 1485. — 3e lot, Le Bénédicité, gravure, n° 1489. — 4e lot, Charge de cuirassiers, n° 182. — 5e lot, A. Dumas, n° 944. — 6e, Les Romains de la décadence n° 1710. — 7e, Dandinette, aquarelle de Willem, n° 1044. — 8e, Vue de Cannes, de Bernard, n° 712. — 9e, Vieille rue à Quimper, de Bouzin, n° 504. — 10e, La Bénédicité, de Dandinette, n° 538. — 11e, Carrosse en Algérie, de Lemerger, n° 578. — 12e, Belle matinée à Veldaudi, de Rombert, n° 2663. — 13e, La Lecture, de Jean Baraton, n° 1407. — 14e, Fleurs, de Mme Largilière, n° 1023.

Attaque nocturne. — Samedi, vers 11 heures du soir, en passant rue Saint-Maurice, M. Rooms François, âgé de 34 ans, broyeur de chaînes, demeurant, 91, rue Saint-Joseph, a été attaqué par deux malfaiteurs inconnus qui, après l'avoir rené de coups lui dérobèrent un étui contenant un fume-cigare et un fume cigarette.

Les vols de vélo. — Hier matin, vers 6 h., on inconnu a enlevé, à la porte de l'usinant Bourelinge, 76, rue de Lille, le vélo de M. Denef Joseph, âgé de 35 ans, contremaître de filature, demeurant, 3, rue d'Alger.

— Samedi, vers 10 h. du matin, profitant de ce que M. Ivo Deconinck, voyageur de commerce, demeurant rue de Duvel, 96, était sorti au Crédit du Nord, rue de la Gare, un individu a pris la laisse avec son vélo se trouvant dans le couloir.

Vol sur une voiture. — Samedi vers 4 heures et demie, au moment de l'y prises de ridoes en fissa du [illegible], a été volé, place Lamartine, un fiacre appartenant au commerce de M. Réquerant, sur la station de M. Campion-Delpianque, teinturier, rue de la Gare, à Tourcoing, conduite par le domestique Vancoet Jean âgé de 31 ans.

Blessure accidentelle. — Un procès-verbal pour irresponsabilité a été dressé à la charge de Désiré Lemaire, 55 ans, journalier, rue du Chemin-de-Fer, estropié de la « Clef d'argent ».

Les épaves de la gare. — Un tramway de cinq chefs a été trouvé jeudi, rue du Collège, par M. Henri Duquesnoy, demeurant rue Lazaré 26.

Victor HERMANT, 169me, Gde-Rue, ROUBAIX

Photographie Artistique — Couronnes — Articles funéraires. — Prix avantageux. — 12 beaux Portraits pour 3 fr. 50 et 6 fr. 50 avec Prime.

Tout le monde connaissant aux *Galeries Etoilées*, le choix immense des *Fourrures* et leur bon marché réellement extraordinaire. (45 à 48, rue Nationale, Lille).

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1901

	Nombre de colis	kilog.
Soies	1,020	1,020
Laines peignées	3,251	359.991
Laines filées	642	108.357
Laines diverses et bourres	55	8.921
Cotons	339	36.166
Totaux	4,309	514.055

Décrassage, 35 opérations.
Tirage, 507 opérations.
Marché à terme : — — fr.

Le Directeur,
L. SUPPER.

WATTRELOS

Réponse à un discours

M. H. Pollet, nous prie de publier la lettre suivante qu'il adresse au *Journal de Roubaix*, en réponse au discours prononcé à Wattrelos, le 1er novembre, devant le monument des enfants de Wattrelos morts pour la Patrie :

Wattrelos, 2 novembre 1901.

Monsieur le directeur,

Dans un discours d'une éloquence spéciale, M. Dhalluin m'attaque d'une façon trop directe pour que je sois prêt du plaisir de la relever.

Les paroles haineuses, qu'on a osé prononcer hier dans un champ de calme et de repos, prouvent surabondamment que l'ordre est à la sagesse de la mesure que j'avais prise d'un dernier, de n'inviter au cimetière, à la Toussaint, d'autre manifestation que celle organisée par la municipalité.

Insulter les vivants à toujours été une triste façon d'honorer les morts. C'est ce que m'a décidé à tendait à sentir. Donc, ni réellement, en ce moment, M. P. Dhalluin, avait et l'intention d'honorer les morts pour la Patrie, rien ne l'empêchait de se joindre à la foule nombreuse et digne qui s'est rendue au cimetière dans toute la journée. Mais il donc ! M. Dhalluin n'a que faire d'une manifestation qui ne sent pas son parti-pris. Quand il ne peut se servir de leur tombe comme tremplin à son ambitieuses politiques, des morts il s'en contredans l'ombre, il ne peut rien faire, il ne peut rien faire abstention, il met en avant sa dignité et en arrière... la rigidité de son échine.

Mais vous pensez, Monsieur-vous-me, M. Dhalluin, lorsque vous désertiez et pour votre ancien quartier électoral, le Crétinier. La raison ? votre élection ? Non, mais c'est-il sa seule ambition lorsque vous le saluaitiez aux plus basses corvées ? Non, mais c'est-il sa seule ambition bien vous accepter sur une liste quelconque. Et, bien entièrement, Monsieur, vous avez l'échec particulièrement flagrant lorsque, trente ans, vous vous accepter sur une liste quelconque. Et, bien entièrement, Monsieur, vous avez l'échec particulièrement flagrant lorsque, trente ans, vous vous sur une simple planche, pour éviter les regards indiscrets, vous allions vous jeter aux genoux de votre ancien, implorer le pardon, le pardon.

Remuer l'histoire ancienne ne profite pas toujours, mais pourrait s'apprendre à vos dépens. M. le *Courrier* du 1829.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de ma parfaite considération.

H. POLLET.

TOURCOING

Affaire de mœurs. — Samedi vers 10 heures 30, deux agents de police et Tiberghien, en patrouille sur les quais, eurent leur attention attirée par une voiture de place en stationnement qui était du chausson et dont on apercevait une jambe de femme. Ils s'approchèrent et furent alors témoins d'un spectacle peu banal. Le cocher de l'attelage se trouvait à l'intérieur du véhicule et il n'était pas seul. Il avait pour compagne une femme Felicie L..., veuve D..., 32 ans, chemeuse, domicilié à Verviers (France). Le cocher est un sieur Georges D..., 23 ans, demeurant à Roubaix, rue de la Concorde.

Le vol de Tourcoing

On se souvient de ce vol de 150.000 francs dont fut victime à Tourcoing M. R..., négociant, qui s'était été trompé par son employé, en sieur Catteau.

Adélite Breme, maîtresse de Catteau, et sa mère avaient été arrêtées comme complices. Ces dernières ont été remises en liberté hier au soir, à six heures et demie et on quitte la maison d'arrêt de Lille.

Concert. — Le concert offert hier soir dans la grande salle du café de la Presse, rue Desarbre, par l'excellente société curieuse « l'Orphéon des Travailleurs » a obtenu un succès très légitime.

Les membres protecteurs et honoraires ainsi que leurs familles et celles des sociétaires se sont montré enchantés de leur bonté.

Outre les nombreux morceaux de musique, une désopilante comédie en patois de J. Wattelez a dilaté la rate de tous les auditeurs qui se sont retirés charmés.

Les ensemblages des boîtes. — Il est arrivé hier aux halles : boîtes, 1.000 kg. — marée, 2850 kg. — pommes de terre, 200 kg. — 250 k. — oignons 350 k. — pommes, 440 k. — raisin 25 k. — légumes, 15 paniers.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1901

Laines peignées	120.720
Laines filées	107.616
Laines blousses	281.465
Cotons	58.541
Soies	3
Totaux. . . .	761.316

Conditionnements, 1.011
Tirages, 1.
Décrassages, 9.
Marché à terme : 36.100 k.

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

MOUVAUX

Statistique démographique. — Durant le mois d'Octobre il a été enregistré au bureau de l'Etat-civil :

46 naissances, dont 14 légitimes et 2 illég. — 13 mariages. — 1 reconnaissance. — 5 décès.

Les décès sont attribués aux différentes causes suivantes : Tuberculose des poumons, 2. — Maladie organique du cœur, 1. — Accidents puerpéraux de l'accouchement, 1. — Mort violente, 1.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident de travail. — Henri Lefebvre, garçon brasseur, au service de M. Debailleul, a reçu un coup de pied de cheval à la cuisse gauche.

Le docteur Massart a prescrit un repos de quinze jours.

LILLE

Les affaires de chantage

La vérité sur l'enquête du « Gaulois »

Les deux F. — Frère Flamidian et frère Florian — lettre latine pour les écoles congréganistes de Lille.

Le F. Florian est relâché; il est mis en liberté provisoire, non pas que ses élèves aient revenus sur leurs déclarations, mais parce que, nous affirme-t-on, le médecin légiste a déclaré que le frère Florian est atteint d'eczéma pourriqueux, et que les démangeaisons occasionnées par cette maladie de peau suraient pu provoquer les gestes insolites que les enfants reprochent au frère Florian.

Nous ne savons pas si le frère Florian est coupable. Nous n'avons aucun des documents qui nous permettraient de décider en connaissance de cause, et puis c'est là l'affaire du Parquet et des Juges d'instruction. Si l'honneur du frère était reconnus, si sa culpabilité était douteuse, nous serions les premiers à le défendre. Mais aujourd'hui notre rôle n'est pas celui-là. Nous voulons relever le débat et le porter autrement haut.

Nous voulons montrer que des rédacteurs de journaux regrettent grandement les secrets de fuite par le parti congréganiste à Lille — pénètrent furtivement jusque dans le prétoire et dévoilent aux lecteurs les secrets de l'instruction, et ce qui est pire que les travestir et les dénaturer(lisez y faut écouduire du reste d'une façon qu'il oubliant de signaler) ; nous voulons montrer qu'ils travestissent et dénaturent — comme s'ils avaient le don de seconde-vue — sonnes seulement par l'avocat de la défense et par le Parquet ; qu'enfin ce n'est pas le Parquet qui adresse les accusations et les injures au tribunal (pour employer les expressions de *Gaulois* et de l'*Autorité*), mais bien des élèves de l'écoulion congréganiste qui, dans un langage lourd, dénoncent dans des métaphores que ne connaît pas le même le *Manuel du Confesseur*, les vices de leurs maîtres aux oreilles du juge chaud. Le « Massage du Mécharbe » est un de ces euphémismes que les plus lubriques de nos congréganiste ne connaissent probablement pas.

Arrivons à l'article du *Gaulois*, signé G. de Maisière. Cet article nous démontre que le parti clérical, encore une fois, veut dénaturer l'affaire Florian par le mensonge et terroriser le Parquet, pour qu'à l'avenir cet élevé reste coi quand il s'agira des « turpitudes et des honteux congréganistes.

Il ne nous est pas difficile de réfuter une à une ces extraordinaires déclarations. Si nous laissons de côté ce vocabulaire spécial, chez la presse cléricale, qui transforme le très honorable juge d'instruction, M. Dervin, homme de toute loyauté, magistrat de haute droiture en « une sorte de furieux maniaque » nous sommes surpris du rôle que l'imaginatif rédacteur veut faire jouer quand même à M. Talintzier, procureur de la République.

Pour M. De Maizière c'est M. Talintzier qui fit venir « le jeune Boulanger, prétendu agonisant de la Fontenelle » et c'est M. de Maizière c'est M. Talintzier qui donna l'ordre à M. Jerome, chef de la sûreté, de mener rapidement une information contre le frère Florian dont le nom figurait dans la lettre dénonciatrice. »

En vérité on se demande comment M. de Maizière comprend son métier de reporter. Tous les journalistes de Lille, à quelque parti qu'ils

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 203

LA Joueuse d'Orgue

PAR

Xavier de Montépin

DEUXIÈME PARTIE

LA PETITE MARTHE

XI

Hier parmi de Sélinet, Monsieur s'engage et sait jusqu'au moment du dîner.

A 8 heures on se met à table.

A dix heures précises, Robert et son beau-fils montaient en voiture.

Mme Verrière, en embrassant son fils, lui avait glissé dans l'oreille ces mots qui le firent tressaillir de joie :

— Ne t'inquiète de rien, mon bonheur.

Mademoiselle s'éloignait du pays Saint-Maur avec un regret.

Il était impossible que le bonheur lui parvînt de se trouver seul avec Aline pendant quelques instants, et le hasard lui jouait le comptait ne l'avait pas voulu.

Il était un point un peu sombre.

Mademoiselle Aline a son amour pour Robert et les précautions pour éviter l'impossible. Elle ne voulait pas que Robert, qui l'aimait, en fût jaloux, et, son petit manège avait réussi complètement lorsque, aussi se félicitait-elle d'avoir été si adroitement tactique.

Robert Verrière n'oublia point, en traversant Paris, de remettre à son adresse la lettre écrite par Daniel Savanne au directeur des services de l'hospice du Quinze-Vingts.

Le lendemain matin le juge d'instruction et son neveu partirent de bonne heure, en annonçant que si l'on n'entre ne reviendrait déjeuner à la ville.

Daniel, outre les pièces concernant l'hospice de Saint-Ouen qu'il avait étudiées la veille encore, emportait la copie de la lettre dont il voulait charger l'imposteur Berthaut de découvrir l'origine.

Henri, lui, s'était muni, pour le remettre à son chef de clinique, du rapport du chirurgien en chef de l'hospital Saint-Louis sur l'opération qu'il avait fait subir à Bernadine Verrière et après laquelle on était d'abord déclarée.

Le chef de clinique des Quinze-Vingt, arrivé à l'hospice avait son jeune élève, avait pris un des internes de lui conserver Henri Savanne dès qu'il verrait ce dernier.

Le commissaire fut faite et Henri, aussitôt après avoir franchi le seuil de l'hospice, se rendit au cabinet de son maître qui lui serra la main et lui dit :

— J'ai reçu une lettre de votre oncle, mon cher enfant, — il m'annonce que vous avez à me remettre un procès-verbal et un mémoire de docteur Bernet, concernant la brave femme Bernadine à Saint-Ouen, et que vous êtes porteur de votre de ce Monsieur... — Il désire connaître mes opinions... — Il me demande de lui dire, après examen, si cet homme, jugeant pour vous intéressant, serait-il, pour ses devoirs, et remarquer le vu, un témoin utile et un guide pour le juge...

— Oui, maître, répondit Henri.

— Voyons ! — Et le joint des notes, des observations que vous le jeune homme tirait de ses poches et qui ressemblait à un carnet de clinique qui le prit, le déposa sur son bureau et dit :

— Je ne vous demande pas si vous avez étudié ces pièces, puisque vous les avez annotées, mais avez-vous examiné l'aveugle ?

— Oui, maître.

— Il vous a reconnu ?

— Mes notes vous l'apprendront.

— Si vous ne vous expliquez pas verbalement, c'est que vous avez des doutes.

— J'en ai.

— C'est bien... Nous verrons... J'étudierai soigneusement ces pièces et vos observations...

— Maintenant, autre chose. — Entre nous, mon cher enfant, ne vous défiez pas tant de votre ami de collège. — Je voulais vous voir montrer plus d'initiative en toutes choses. — Vous avez beaucoup travaillé; vous savez beaucoup théoriquement, mais vous ne vouez pas assez dans la pratique. — Je voulais que vous si donné l'occasion d'agir, et combien de fois vos hésitations ont été profitables à d'autres ? — Vous pouvez, mais vous n'osez pas !... — La science doit donner la volonté. Il faut vouloir et il faut oser ! — C'est ainsi qu'on arrive aux grandes choses... — Certes, Monsieur le Chef-de-Clinique, je ne pratique, qui est tout, car en chirurgie la théorie n'est rien, si elle n'a pour le servir une main hardie et savante ! ... — Là-dessus, voilà la cloche qui sonne. — Allons à la visite.

Henri suivit son chef de clinique.

En ce moment Daniel Savanne entrait en Paisle de Joinée, dans son cabinet, et faisait exposer le chef de la sûreté, qui s'empressa de se rendre auprès de lui.

— Y a-t-il quelque chose de nouveau relativement à l'affaire de Saint-Ouen ? — lui demande-t-il.

— Le chef de la Sûreté est un génie de découragement.

— Absolument rien... — répondit-il.

— Ainsi, ses agents ?

— Ils ont tout cherché et tout à fait décontenancés par cet insuccès persistant. — Ils seul ne découvre pas...

— Lequel ?

— Le vagabondier Berthaut. — Samedi, cependant, il est rentré tout décoiffé, après avoir cru, pendant un instant, tenir une piste.

— Une piste ? — répète vivement Daniel.

— Oui, monsieur le juge d'instruction ; mais, après une courte joie, la déception ne s'est pas fait attendre...

— Cette piste. — malheureusement fausse — où l'avait-il relevée ?

— A Saint-Ouen même. — Mais voulez-vous le voir ?... — Il est dans la salle des Pas-Perdus, où il m'attend pour savoir si, en vous quittant, j'aurai quelques ordres à lui donner.

— Oui faites-le venir. Dans tous les cas, il était nécessaire que je le voie. J'ai une mission à lui confier.

Le chef de la sûreté quitta M. Savanne et revint au bout de quelques minutes avec l'inspecteur qui portait le nom.

— Berthaut, — lui dit le magistrat, — il paraît que vous avez cru, pendant un temps plus ou moins long, que vous vouiez de faire une découverte au rattachant au crime de Saint-Ouen.

— Oui, monsieur le juge d'instruction, — répondit l'agent, — mais je me suis aperçu bien vite que je m'emballais sur une fausse piste.

— C'est très regrettable. — Enfin de quelle nature était cette piste ?

— Voici : — quelque l'affaire paraissait indéchiffrable, je ne puis pas me décider à jeter le manche après la cognée, et, je m'étais rendu compte à Saint-Ouen, furetant dans tout les coins, questionnant tout le monde au risque de m'attirer des rebuffades, ce qui n'a pas manqué d'ailleurs...

« Un marinier, auquel je m'adressai au dernier, m'apprit que la nuit du sinistre, vers les onze heures, se trouvait près de la matrice et regardant de loin flamber l'usine, il avait vu filer, pédalant avec une rapidité vertigineuse, un cycliste portant à l'arrière de son dos un sac de couleur sombre, descendre et débouchant de l'avenue sur laquelle se greffe le haut de la rue Hardeis.

« Une autre personne, qui passait par hasard entendant le marinier, se souvint d'avoir vu l'homme, et d'avoir remarqué la sacoche attachée au vélo derrière lui...

« Quant à l'homme, il avait frappé. — Je me fis qu'elle nouvelle contenir la forte somme volée chez Richard Verrière. — Cet homme ressemble à un de mes hommes de service, n'ayant même pas la curiosité de jeter un coup d'œil sur le terrible incendie qui éclairait sa route, me fit l'idée d'un gredin fuyant le